

Communiqué de presse

6 septembre 2017 - N° 22

Journée Investisseurs 2017 : la *success story* de SCOR continue

Au cours de sa journée investisseurs annuelle organisée aujourd'hui à Paris, le comité exécutif de SCOR dirigé par Denis Kessler passe en revue les avancées de la première année du plan stratégique « Vision in Action » et explique la supériorité du modèle économique du Groupe dans l'environnement actuel.

Un an après le lancement de son nouveau plan stratégique triennal, SCOR a exécuté avec succès la première phase de « Vision in Action ». Dans une conjoncture économique en légère amélioration par rapport à l'année dernière, et dans un secteur de la réassurance soutenu par des tendances favorables, SCOR atteint ses objectifs, ainsi que les récents résultats semestriels¹ l'ont montré.

Se fondant sur une analyse approfondie des évolutions du marché de la réassurance et de l'environnement économique, SCOR est confiant pour atteindre, au cours du plan « Vision in Action », ses deux objectifs de rentabilité et de solvabilité, à savoir :

- Un **taux de rendement des capitaux propres (ROE) attractif**, supérieur à 800 points de base au-dessus du taux sans risque à 5 ans au cours du cycle² ;
- Un **ratio de solvabilité³ optimal**, compris entre 185 % et 220 % (pourcentage du SCR, qui est le capital de solvabilité requis selon le modèle interne du Groupe).

Rappelons qu'au cours du premier semestre de 2017, le ROE s'est établi à 841 points de base au-dessus du taux sans risque à 5 ans au cours du cycle et qu'au 30 juin 2017, le ratio de solvabilité du Groupe était de 226 %.

SCOR poursuit son développement, avec une croissance des primes brutes émises de +10,1 % à taux de change constants (+11,7 % à taux de change courants) au cours du premier semestre 2017, les deux moteurs du Groupe – SCOR Global P&C et SCOR Global Life – ayant dépassé les hypothèses de croissance et de rentabilité technique retenues dans le plan. Les performances de la gestion d'actifs par SCOR Global Investments au cours du premier semestre 2017 sont conformes aux hypothèses avancées lors du lancement du plan, avec un rendement annualisé moyen des actifs de 2,7 %.

Le Groupe réaffirme la cohérence de sa politique de rémunération de ses actionnaires. Fort de sa capacité à générer une croissance robuste et rentable, SCOR a annoncé le 27 juillet 2017 un programme de rachat d'actions.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Un an après sa présentation, SCOR a réussi le lancement de son plan stratégique « Vision in Action ». La success story du Groupe se poursuit. Le Groupe bénéficie de l'amélioration de la conjoncture économique, d'un environnement financier plus stable et de tendances favorables dans le secteur. Réassureur global appartenant au premier cercle, SCOR a développé des outils sophistiqués de gestion et d'analyse des risques, tout en renforçant constamment ses efforts en matière d'innovation technologique. Les équipes du Groupe sont*

¹ Voir le communiqué de presse distribué le 27 juillet 2017.

² Le taux sans risque est calculé sur une moyenne mobile sur 5 ans des taux sans risque à cinq ans.

³ Il s'agit du rapport entre les fonds propres éligibles et le capital de solvabilité requis.

Communiqué de presse

6 septembre 2017 - N° 22

pleinement mobilisées pour accompagner nos clients à travers le monde et leur offrir des services de réassurance à forte valeur ajoutée.»

SCOR Global P&C

Dans les conditions de marché actuelles, le succès de SCOR Global P&C repose sur sa capacité à conjuguer (i) une robuste performance technique en dépit du cycle de réassurance, (ii) une volatilité plus faible que le reste du secteur, grâce à une exposition moindre au marché américain des catastrophes naturelles extrêmes, une rétrocession efficace, des systèmes à la pointe de la technologie et un suivi en temps réel de ses expositions, et (iii) un positionnement stratégique favorable qui permettra au Groupe d'être l'un des principaux bénéficiaires du redressement du marché.

SCOR Global P&C est en bonne voie pour atteindre les objectifs du plan « Vision in Action ». Grâce à sa position reconnue de réassureur de premier plan, la division P&C poursuit le développement de son portefeuille aux États-Unis et consolide sa position sur les marchés internationaux, s'appuyant sur SCOR Business Solutions et sur le développement du syndicat des Lloyd's, Channel 2015. SCOR Global P&C s'est doté en outre d'une plate-forme dédiée aux agences de souscription (MGAs) pour développer de nouvelles opportunités d'affaires.

SCOR Global P&C prévoit un taux de croissance annuelle des primes brutes émises compris entre 3 % et 8 % sur la durée du plan et entre 7 % et 8 % pour l'année 2017. Simultanément, la division table sur un ratio combiné net normalisé compris entre environ 95 % et 96 % au cours du plan.

Compte tenu des incertitudes liées au Brexit, SCOR a décidé de créer une société d'assurance Dommages en France pour servir ses clients continentaux tout en maintenant la société d'assurance SCOR UK pour ses autres clients.

SCOR Global Life

SCOR Global Life met en œuvre avec succès le plan « Vision in Action », renforçant son fonds de commerce diversifié et développant un portefeuille d'encours solide, sain et rentable. La division étend son empreinte dans le domaine de la Protection, consolidant ses positions de leader dans les Amériques et l'EMEA et se développant sur les marchés à fort potentiel, en particulier en Asie. SCOR Global Life continue de diversifier son profil de risque, accroissant son activité sur les segments Longévité et Santé. La division investit par ailleurs dans la technologie pour renforcer son offre de services et aider ses clients à croître dans leur métier.

Au cours de la première année du plan stratégique « Vision in Action », SCOR Global Life, tout en continuant à générer des résultats et des flux de trésorerie solides, a ouvert une succursale au Japon et est entré sur le marché en forte croissance de la Santé aux États-Unis, accroissant ainsi sa présence commerciale.

Dans ce contexte, SCOR Global Life devrait réaliser une croissance annuelle de ses primes comprise entre 5 % et 6 % sur la durée du plan, et table sur une marge technique de l'ordre de 6,8 % à 7,0 % chaque année. En 2017, la croissance des primes devrait s'établir entre 6,5 % et 7,5 % et la marge technique à environ 7%.

Communiqué de presse

6 septembre 2017 - N° 22

SCOR Global Investments

Dans une conjoncture économique en amélioration par rapport à l'année dernière, avec des taux et des marchés mondiaux globalement mieux orientés, SCOR Global Investments est bien avancé dans la mise en œuvre de « Vision in Action ».

Conformément aux engagements pris dans le cadre de « Vision in Action », SCOR Global Investments a significativement renforcé son approche ESG.

Une grande partie du rééquilibrage du portefeuille a été réalisée depuis le début du plan et la duration du portefeuille obligataire a été progressivement allongée. SCOR est par conséquent bien positionné pour saisir les opportunités sur les marchés et bénéficier de retours sur investissements plus élevés.

Sur la base des conditions de marché actuelles, SCOR Global Investments prévoit un rendement annualisé moyen des actifs situé dans la partie supérieure de la fourchette de 2,5 % à 3,2 %, en 2017 et sur la durée du plan « Vision in Action ».

Le webcast de la Journée Investisseurs 2017 de SCOR débute aujourd'hui à 8h30 CET : [Cliquer ici pour le visualiser](#)

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs

+44 203 207 8561

ikelly@scor.com

<http://www.scor.com/>

Twitter : [@SCOR_SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

Communiqué de presse

6 septembre 2017 - N° 22

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2016 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 mars 2017 sous le numéro D.17-0123 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».